Compte-rendu du Conseil d'École du mardi 20 février 2018

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 20 février à 18h30, en présence de Mme DIVERRES-CORRE (Adjointe aux affaires scolaires), de M. Le MENS (Adjoint aux travaux), de M. GAUDIN (DDEN), des enseignants et des parents d'élèves élus. Sont excusés : M. VIGNON (Maire), M. NEDELEC (Enseignant), Mme AUTRET (ATSEM), Mme REBOUL-OLLIEROU, Mme MALGORN, M. KERVEVAN (Parents d'élèves)

1 - Budget primitif:

Voici le détail des demandes adressées au Conseil Municipal par le Conseil des Maîtres avant le vote du budget :

* Fonctionnement (fournitures diverses, ...): 14 000 € demandés.

* Investissement : 5 415 € demandés, hors travaux et matériel non chiffrés.

Un classement des priorités a été établi par le directeur et transmis aux élus et en mairie.

Ont été demandés pour cette année :

La finalisation du chantier d'isolation en CM1, avec pose d'un nouveau tableau (déjà acquis l'an dernier), modification de l'éclairage et déplacement du vidéoprojecteur, 2ème signal d'alarme, remplacement des rideaux dans plusieurs classes pour améliorer la vidéoprojection, ordinateurs en CM2, vidéoprojecteur en motricité, vélos pour la cour maternelle,...

* Subventions diverses :

Classe de mer des CM1 en début d'année (750 €), Transports divers (1 500 €), Formation aux Premiers Secours (190 €): 2 440 €

* Travaux de la Garderie/Bibliothèque :

Livraison de la nouvelle garderie prévue pour fin mars.

2- PPMS Risques Majeurs:

L'exercice prévu se déroulera le mercredi 11 avril, dans la matinée.

Le signal utilisé sera une corne à brume. Les élèves seront confinés dans les zones retenues pour cet exercice, à savoir **la garderie** pour les CM1 et CM2, **le couloir et la salle des maîtres** pour les CP, CE1 et CE2, **le hall** pour les 3 classes maternelles.

Le risque retenu sera le risque "Tempête" et des essais de talkies-walkies seront réalisés.

Une information aux parents sera effectuée avant cet exercice.

3- Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2018:

Quelques remarques effectuées suite à l'enquête recueillie auprès des familles au 1er trimestre :

64% des parents sont pour un retour à la semaine de 4 jours

36% pour le maintien de la situation actuelle

80 % des familles souhaitent conserver les horaires habituellement pratiqués : 9h-12h et 13h30-16h30 Les enseignants sont partagés sur le sujet :

Pour les enfants de 2-3 ans, la fatigabilité est plus importante.

Pour les autres, les 5 matinées pleines permettent de meilleurs apprentissages en Français et Mathématiques notamment.

Quant à l'amélioration des résultats scolaires visée par la réforme, rien ne permet de le vérifier.

Notre expérience des TAP durant ces 4 années a été plutôt positive, au niveau des différents ateliers pratiqués. Les relations avec les animateurs ont été excellentes et l'organisation mise en place plutôt satisfaisante.

Cependant, la plupart des communes avoisinantes revenant à 4 jours, la commune s'attendant à des difficultés financières pour maintenir le dispositif en vigueur et souhaitant respecter la volonté de la majorité des parents d'élèves, le Conseil d'école se prononce, à l'unanimité, pour un retour à la semaine des 4 jours.

Le 22 février, le Conseil municipal statuera sur cette question et, avant le 9 mars, le dossier complet sera transmis à la DASEN qui exprimera son avis par la suite.

4- Questions diverses :

- * Conseil d'enfants (Voir compte-rendu affiché)
- * Enfants malades présents à l'école :

Les enseignants rappellent que le bon sens doit prévaloir quand les enfants sont malades : pas de présence à l'école en cas de maladie de l'enfant : pour lui, tout d'abord car il ne peut pas suivre un apprentissage "convenable" et pour les autres (enfants et adultes) car ils peuvent être contaminés. (Un document a été distribué, en ce sens, aux familles, le 15 février dernier)

* Sécurité routière aux abords de l'école :

Le stationnement des véhicules sur les trottoirs, aux heures d'entrées et de sorties de l'école, en particulier le long de la route de Créac'h Balbé, présente un danger pour les piétons et les autres véhicules qui ont le plus grand mal à se frayer un passage. Il est demandé à la municipalité d'envisager des solutions : plots,...

* Horaires de fin des cours :

Parents et enseignants vont essayer de respecter les horaires de fin de cours : 12h, 16h et 15h le vendredi.

Prochain Conseil d'École : Mardi 19 ou Jeudi 21 juin 2018